

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE**
Mairie de LA CHAISE-DIEU**Séance du 05 Février 2024, au lieu habituel, à 19h00**
Date de la convocation : 29 Janvier 2024
Président de séance : M. Stéphane GIBERT, 1^{er} Adjoint au maire**Nombre de conseillers**- en exercice : **13**
- présents : **11**
- votants : **12**
- absents : **1****Liste des membres :** M GIBERT Stéphane, M BLANCHEFORT Fabien, M. LAVERROUX Yannick, Mme SAVINEL Armelle, Adjoint, M. FAIVRE Thierry, M. MARION Olivier, M. VIALANEIX Bernard, Mme SCIORTINO Pascale, M. SPECCEL Gérard, M PHILBEE Paul, Pierre PHILIPON**Procuration (s) :** André BRIVADIS donne procuration à Stéphane GIBERT
Absent : M. WENGER Stéphane**Secrétaire de séance :** Yannick LAVERROUX**2024 – 6 Achat du terrain AK 221**

Monsieur Stéphane GIBERT, 1^{er} adjoint rappelle que lors de la séance du 5 avril 2023, le conseil municipal avait décidé de faire une proposition à 55 000€, soit 5€/m² pour acheter la parcelle située à côté de l'usine SYLGEL et cadastrée AK 221 d'une contenance de 1ha 11a 66ca. Les propriétaires ont accepté l'offre de 55 000€.

Lors de la séance du 11 septembre 2023, le conseil municipal a validé la contraction d'un emprunt de 50 000€ auprès du Crédit Agricole pour permettre cet achat. Le montant nécessaire à l'acquisition a été inscrit au budget 2023, puis transféré au budget 2024 dans le cadre des restes à réaliser.

Après en avoir délibéré et voté, la voix du Maire étant prépondérante, le conseil municipal autorise M le Maire ou son représentant à signer l'acte d'achat et à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de ce terrain.

Le 1^{er} Adjoint
Stéphane GIBERT

Le secrétaire de séance

Nombre de votants		12
VOTE	ABSTENTIONS	4
	CONTRE	4
	POUR	4